



PROCES VERBAL
COMITE EXECUTIF REGIONAL INTERAMERICAIN ISP, IAMREC.
CIUDAD DE GUATEMALA, LE 27 ET LE 28 MARS 2014

1. Bienvenue, présentation des participants et adoption du procès verbal de IAMREC 2013.

PARTICIPANTS

| <i>nombre - name</i> | <i>entidad & pais - union & country</i> | <i>contactos – contacts</i> | F/ M |
|---|--|--|-----------------|
| Candice Owley <i>IAMREC - titular USA</i> <i>Co-chair IAMREC</i> | American Federation of Teachers (AFT) – USA | e-mail: cowley@wfnhp.org | F |
| Omar Auton <i>IAMREC - titular Cono Sur</i> <i>Co-presidente IAMREC</i> | unión del Personal Civil de la Nación (UPCN) – Argentina | e-mail: oauton@hotmail.com | M |
| Jillian Joy Bartlett <i>IAMREC - titular Caribbean</i> | National Union of Government and Federated Workers (NUGFW) - Trinidad & Tobago | e-mail: jillianballeyne@gmail.com tel: 1 868 361 0940 fax: 1 868 623 4334 | F |
| Ana Bell Jaras <i>IAMREC: titular Cono Sur</i> | Agrupación Nacional Empleados Fiscales (ANEF) – Chile | e-mail: anef.igualdad@gmail.com | F |
| Roberto Pagan <i>IAMREC - titular USA</i> | Service Employees International Unión (SEIU) – USA | e-mail: rpagan@sptseiupr.org tel: 1 (939) 645 3965 | M |
| Juan Ayala <i>IAMREC - titular Central America</i> | Sindicato Único de Trabajadores del Gobierno del Distrito Federal (SUGDF) – México | e-mail: juanar0731@live.com.mx | M |

| | | | |
|--|---|--|---|
| Danielle Legault <i>IAMREC - Titular Canadá</i> | SQEES/SEIU – Canadá | e-mail: dlegault@sqees.ca tel: (514) 723 7072 fax: (514) 727 2605 | F |
| Juneia Batista <i>IAMREC - titular Brasil</i> | Federação Nacional dos Trabalhadores da Administração e do Serviço Público Municipal do Estado de São Paulo (FETAM-SP) - Brasil | e-mail: juneia@uol.com.br | F |
| Wilian Wagner Moreira <i>Titular IAMREC - Brasil</i> | Federação Nacional dos Urbanitários (FNU-CUT) – Brasil | e-mail: wilian.vagner13@gmail.com | M |
| Elicneth Guevara <i>IAMREC - titular Jovenes</i> | Federación Nacional de Trabajadores Dependientes del Estado (FENODE) Venezuela | e-mail: elicneth@hotmail.com tel: 0058 41 27781656 | F |
| João Gabriel Buonavita <i>IAMREC - Titular Jovenes</i> | SINDSEP/SP, Brasil | e-mail: jbuonavita@gmail.com tel: (55 11) 9 95362645 | M |
| Lucie Martineau <i>IAMREC - titular Canadá</i> | Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) | e-mail: lucie.martineau@sfpq.qc.ca | F |
| Luis Isarra <i>IAMREC - titular Países Andinos</i> | FENTAP – Peru | e-mail: isarradefensa@gmail.com | M |
| Jocelio Drummond <i>Regional Secretary</i> | ISP Américas – Brasil | e-mail: jocelio.drummond@world-psi.org | M |
| Ivonne Iturriaga <i>IAMREC - 1a Suplente Jovenes</i> | ANEJUD – Chile | e-mail: iiturriaga@yahoo.es tel: (56) 9 65099700 | F |
| Deborah Burger <i>IAMREC - 2nd substitute USA</i> | National Nurses United (NNU) - USA | e-mail: dburger@calnurses.org tel: 5107729144 fax: 707874277 | F |
| Gabriela Pulido Garcia <i>IAMREC - 2a suplente Centro America</i> | Sindicato Único de Trabajadores del Gobierno del Distrito Federal (SUGDF) – México | e-mail: gaby_meit@yahoo.com.mx tel: (52) 5519181887 | F |
| Federico Dávila <i>Observador</i> | Unión del Personal Civil de la Nación (UPCN) – Argentina | e-mail: cdndavila@upcndigital.org tel: +54 911 6378 4982 | M |
| Jose Martinez <i>Observador</i> | SITRAGUA – Guatemala | e-mail: josemartinezcz@yahoo.es tel: (502) 56504258 | |

| | | | | |
|---|----------|--|--|---|
| Carl <i>Observer</i> | Leinonen | Service Employees International Unión (SEIU) – USA | e-mail: carl.leinonen@seiu.org | M |
| Irma Araceli Sandoval Albores <i>Observadora</i> | | Sindicato Único de Trabajadores del Gobierno del Distrito Federal (SUGDF) – México | e-mail: ara187_5a@yahoo.com tel: 5529457787 | F |
| Jennifer <i>Observer</i> | Porcari | American Federation of Teachers (AFT) – USA | e-mail: jporcari@aft.org | F |
| Fernando <i>Observer</i> | Losada | National Nurses United (NNU) – USA | e-mail: flosada@calnurses.org tel: 510 - 610 5496 | M |
| Alejandro Jiménez Perez <i>Observador</i> | | Sindicato Único de Trabajadores del Gobierno del Distrito Federal (SUGDF) – México | e-mail: tel: 5536485284 | M |
| Maria Antonieta Soto Pacheco <i>Observadora</i> | | Sindicato Único de Trabajadores del Gobierno del Distrito Federal (SUGDF) – México | e-mail: sopogeminis_58@yahoo.com.mx | F |
| Maria Fernanda Boriotti <i>Observadora</i> | | FESPROSA, Argentina | e-mail: m.f.boriotti@gmail.com tel: 54 93413617541 fax: 54 341 6790746 | F |
| Marlluly <i>Observadora</i> | Ruano | SNTSG – Guatemala | e-mail: maramanecer@yahoo.com tel: (502) 41015927 | F |
| Marlon A. Ramos <i>Observador</i> | | SITRAGUA – Guatemala | e-mail: magorv44@gmail.com tel: (502) 58428390 | M |
| Nadia <i>Observer</i> | Levesque | Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) | e-mail: nadia.levesque@sfpq.qc.ca | F |
| Nicolas Brunette <i>Observer</i> | D'Souza | ACFO-ACAF, Canadá | e-mail: nbrunette-dsouza@acfo-acaf.com tel: (613) 728 0695 x 231 | M |
| Ramon Vizcaya Lopez <i>Observador</i> | | Sindicato Único de Trabajadores del Gobierno del Distrito Federal (SUGDF) – México | e-mail: tel: 5529218707 | M |
| Rob <i>Observer</i> | Hawkins | ACFO-ACAF, Canadá | e-mail: rhawkins@acfo-acaf.com | M |
| Roberto <i>Jovenes - Suplente Centro América</i> | Rodas | SITRAGUA – Guatemala | e-mail: revolucion182@gmail.com tel: (502) 42191758 | M |

| | | | |
|--|--|---|---|
| Sergio Castro Cadena <i>Observador</i> | Sindicato Único de Trabajadores del Gobierno del Distrito Federal (SUGDF) – México | e-mail: ser540809@hotmail.com tel: 0445543542678 | M |
| Shamir Brown <i>Young Workers - Caribbean</i> | JALGO – Jamaica | e-mail: shamir_b@yahoo.com | M |
| Stephanie Bloomingdale <i>Observer</i> | American Federation of Teachers (AFT) – USA | e-mail: sbloomingdale@wisafclcio.org tel: 414 899 7498 | F |
| Sofia Brenes <i>Observadora</i> | SNTSG – Guatemala | e-mail: zophy_017@hotmail.com tel: (502) 47403394 | F |
| Sugely Herrera <i>Observadora</i> | SNTSG – Guatemala | e-mail: eliany2891@hotmail.com tel: (502) 41060930 | F |
| Rosa Pavanelli <i>General Secretary</i> | PSI HO | e-mail: rosa.pavanelli@world-psi.org | F |
| Jocelio Drummond <i>Regional Secretary</i> | PSI Americas | Jocelio.drummond@world-psi.org | |
| Sandra Vermuyten <i>Equality and Rights Officer</i> | PSI HO | e-mail: sandra.vermuyten@world-psi.org | F |
| Jasper Goss <i>Projects Officer</i> | PSI HO | e-mail: jasper.goss@world-psi.org | M |
| Sandra Massiah <i>Sub-Regional Secretary</i> | PSI Caribbean – Barbados | e-mail: sandra.massiah@world-psi.org | F |
| Oscar Rodriguez <i>Secretario Subregional</i> | ISP Centro América | e-mail: oscar.rodriguez@world-psi.org | M |
| Juan Diego Gomez <i>Secretario Subregional</i> | ISP Andina – Colombia | e-mail: juan-diego.gomez@world-psi.org | M |
| Veronica Prado <i>Secretaria Subregional</i> | ISP Cono Sur – Chile | e-mail: ispconosur@ispconosur.cl | F |
| Mark Langevin <i>Sub-Regional Secretary</i> | PSI North America - USA | e-mail: mark.langevin@world-psi.org | M |
| Vivian Makia <i>Asistente</i> | ISP Américas – Brasil | e-mail: vivian.makia@world-psi.org | F |

Le Secrétaire régional, Jocelio Drummond rapporte les absences d'Evile Umaña et de Roxana Deras, titulaire et première suppléante de l'Amérique Centrale, de même celle de Patricia Lozano, titulaire des pays andins.

SALUTATIONS

Candice Owley, coprésidente del IAMREC, fait ressortir les raisons de solidarité qui ont conduit à la réalisation de l'IAMREC au Guatemala.

José Paulino Martinez, coordinateur des affiliés de l'ISP au Guatemala met en évidence la solidarité apportée par l'ISP durant toutes ces années et annonce une rencontre avec le Président de la République. Il fait également mention à l'importance des réunions qui se sont tenues tout au long de la semaine avec le Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, le Procureur général et d'autres autorités avec la participation de la Secrétaire générale de l'ISP, Rosa Pavanelli.

Omar Auton, coprésident de l'IAMREC, présente ses salutations et annonce que l'examen du thème de la Conférence de l'OIT et de la situation du Guatemala sera reporté au 28 mars, à partir de 08:30 du matin, du fait de la rencontre avec le Président du Guatemala, le 27 mars. Cette modification de l'ordre du jour de l'IAMREC est adoptée.

Rosa Pavanelli présente ses salutations. Elle fait ressortir l'importance politique de l'IAMREC étant donné que ce Comité prend des décisions sur la structure de l'ISP dans la région, sur la préparation de la Conférence Régionale, l'IAMRECON et également sur les priorités Inter-Amériques à être développées de façon étroitement liée aux décisions prises le Congrès et aux campagnes autour des thèmes centraux, comme les Accords de libre-échange, le Transpacifique et d'autres, et également, en ce qui concerne la question du financement des services publics et les droits du travail et droits syndicaux. Elle met en relief la signification des réalisations de l'IAMREC au Guatemala, du fait des risques auxquels sont soumises les actions syndicales, et exhorte la poursuite des actions de l'ISP dans ce pays. Elle annonce que cette lutte doit être accompagnée, au Guatemala, par un projet concret.

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE 2013

Le procès verbal de la réunion de l'IAMREC 2013 **EST ADOPTÉ SANS OBJECTIONS**

2. Thèmes concernant le budget et la restructuration de l'ISP dans la région.

Omar Auton, coprésident de l'IAMREC, fait une introduction dans laquelle il met en évidence le fait qu'il s'agit d'un débat politique et qu'il est très difficile d'intégrer un sujet aussi sensible au moment des débuts de la gestion de Rosa Pavanelli. Il fait remarquer que certaines personnes ont exprimé leur surprise de voir ce thème introduit, du fait du déficit et des problèmes économiques que l'ISP traverse en ce moment. L'augmentation des cotisations des membres est constamment refusé dans la région, et cette discussion est assumée dans les scénarios de l'ISP pour atteindre

l'équilibre économique, sur la base des réalisations d'une nouvelle gestion et de nouvelles perspectives politiques.

Il rejette la possibilité que cette discussion soit identifiée à une conception néolibérale typique des États. L'ISP n'a pas la possibilité d'émettre de la monnaie et devant la situation économique délicate tous les organismes sont tenus à prendre des décisions concrètes pour surmonter la situation. De grands efforts devront être entrepris et il faut penser aux décisions politiques qui devront être prises en faveur des affiliés, sans mêler à ce processus des situations personnelles. Les décisions devront être prises pour obtenir l'équilibre recommandé par le Conseil Exécutif Mondial. Les décisions devront épuiser toutes les possibilités pour éviter de nuire à tout travailleur de l'ISP. Les droits individuels et du travail des travailleurs ne doivent pas être préjudiciés.

Jocelio Drummond, Secrétaire Régional, présente la situation.

En 2012 le déficit de l'ISP, de 500 000 Euros était déjà évident et considéré comme de nature structurelle. Le Conseil exécutif mondial a orienté les Comités régionaux à discuter la question et à prendre des mesures concrètes. La matière a été assumée par le Secrétaire régional et par la coprésidence de la région. Le Conseil directeur de novembre 2013 face à un relevé plus clair de la situation de l'ISP a prévu un déficit de 400 000 Euros, découlant de situations antérieures et également dû à la réduction de membres, comme la Grèce et autres pays européens, du fait de la crise économique. Des décisions au sujet de cette situation avaient déjà été prises comme le gel des salaires des employés de ISP.

Le Conseil directeur a conclu qu'il n'était plus possible d'endurer cette situation et a décidé de repenser la structure, les actions et les réunions statutaires de l'ISP. Le Secrétaire régional et la coprésidence de la région ont analysé la situation en tenant compte d'autres régions comme l'Afrique et l'Asie, et ont pris la décision d'analyser la question au sein de l'IAMREC et dans les sous-régions, en vue d'atteindre une situation d'équilibre en 2015.

La situation a été débattue au sein des Comités régionaux, les SUBRACs, qui ont décidé, mais non par unanimité, d'appuyer l'adoption de mesures permettant d'atteindre l'équilibre budgétaire. Le Brésil et le Cône Sud n'auraient plus de Secrétariat régional, tout au moins jusqu'à la fin de 2014; Ensuite la structure sous-régionale entre le Brésil et le Cône Sud a été discutée. Le bureau sous-régional de l'Amérique Centrale sera fermé, et Oscar travaillera moyennant un autre système et coordonnera les projets régionaux. Dans les pays andins, le bureau de Quito sera fermé, mais la personne morale sera maintenue et soutenue par les affiliés. Le bureau de Bogotá où les projets de l'ISP sont appuyés par des donateurs, sera maintenu. Au Caraïbes la possibilité de fermer le bureau ou de réduire les coûts de l'ISP dans cette sous-région est en cours de débats. Il est question également de réduire les coûts du Bureau des Etats-Unis. Les mesures structurales peuvent être temporaires, mais elles contribueront à obtenir l'équilibre budgétaire en 2015.

En ce qui concerne le nombre de SUBRACS à être réalisés entre les conférences régionales, les affiliés sont arrivés à la conclusion qu'il faut maintenir tous les SUBRACS mais les budgets pour le fonctionnement de ces instances organiques devront être subir une réduction.

Après cet exposé la discussion a été ouverte, et les interventions suivantes ont été faites :

Juan Ayala du Mexique. Il se préoccupe du fait que l'on ne prenne pas en compte les responsables du déficit de l'ISP et les sanctions respectives impliquées. On ne peut pas tout simplement passer l'éponge sur, par exemple, l'organisation du Congrès de Durbann et les problèmes qu'il a entraîné. Il demande quelles sont les décisions prises en Europe, car les mesures prises dans cette région ne sont pas mentionnées. La fermeture du Bureau de l'Amérique Centrale est préoccupante, et l'on annonce l'arrivée d'un document exposant la situation des affiliés de l'Amérique Centrale devant la fermeture du bureau dans cette sous-région. Au Mexique on travaille pour grandir. Des sanctions doivent être imposées à ceux qui ont provoqué le déficit de l'ISP.

Ana Bell de Chile. Elle annonce que les SUBRACs du Cône Sud discutent de façon responsable la façon dont doit être assumée la question du déficit et des mesures à être prises. Un projet aussi ambitieux que celui qui est proposé par Rosa Pavanelli implique l'assainissement des finances. Le SUBRAC a constitué une Commission pour étudier la signification et les effets possibles de la fermeture du Bureau du Chili, car il n'y n'avait pas d'accord unanime sur la question. Dans cette sous-région on a travaillé dur pour grandir et il est très important de maintenir l'indépendance du Cône Sud par rapport au Brésil. Une proposition a été présentée visant à maintenir le Bureau du Chili, au moyen d'un l'accroissement de la perception des quotas et de la recherche de projets nationaux dans chaque pays.

Federico Dávila d'Argentina. Il signale que dans le Cône Sud les discussions ont été d'appuyer ou non les lignes directrices du Comité de direction en termes de réduction des dépenses, au moyen de différentes alternatives. Deux alternatives ont subsisté : augmenter les cotisations et réduire les coûts. Les deux options on été arrêtées. En aucun moment, la résolution adoptée propose le maintien du Bureau du Cône Sud ni une proposition assurant la continuité de la politique de l'ISP dans les deux sous-régions ; Brésil et Cône Sud.

Ivonne Iturriaga du Chili. Elle fait remarquer que les jeunes du Chili sont favorables à l'alternative de maintenir le bureau du Cône Sud.

Luis Isarra de Perú. Le SUBRAC andin a analysé la question des restructurations. Il partage l'opinion du camarade Juan, du Mexico par rapport à la responsabilité des causes du déficit. En ce qui concerne la fermeture du Bureau de Quito, on est arrivé à un consensus sur la nécessité de maintenir un bureau dans cette ville, mais pris en charge par les syndicats affiliés. Ceci en raison de l'importance du projet politique syndical que l'ISP développe dans ce pays. On a décidé de poursuivre le fonctionnement de ce bureau dans les installations des affiliés, sans frais pour l'ISP. Au Bureau de Bogotá les efforts se poursuivent pour éviter de dépenser un seul Euro de plus que

le prévu. Quant à la réduction des SUBRACs on a considéré que les cinq Subracs devraient continuer, mais grâce aux apports des affiliés, de façon à réduire les budgets de ces instances organiques.

Maria Fernanda d'Argentine. Il faut assurer la continuité des politiques de l'ISP dans les sous-régions respectives. Et soutenir et garantir les programmes, et la communication au sein de l'ISP, de même que l'action syndicale doit être la priorité de l'ISP.

Rosa Pavanelli. Elle fait la remarque que ces discussions ne lui plaisent certainement pas non plus. En assumant la responsabilité de l'ISP, elle ne savait pas que l'instabilité financière était aussi grave, une situation en spirale. La responsabilité n'est pas exclusive de Peter Waldorf, étant donné que plusieurs décisions avaient été prises par la Direction de l'ISP. Il y a des questions qui devront être réglées dans le futur avec le personnel, puisque la politique salariale de l'ISP n'est pas claire. D'autres décisions ont été également prises comme celle de ne pas remplacer trois personnes en Afrique et deux autres en Asie, qui ont quitté l'institution. En ce qui concerne les filiales d'Europe, les affiliés maintiendront les bureaux à leurs propres frais. La part de l'ISP est de 0,91 par membre, en Europe on paye 0,30 centimes de plus pour maintenir des bureaux. Nous avons également examiné les contrats avec les fournisseurs. Nous ne voulons pas couper les dépenses en concernant les activités de l'ISP/ Pour cette raison il faudra examiner la structure et les coûts des fournisseurs, en vue de réduire les coûts à la hauteur de 200.000 Euros, mais les revenus se sont également réduits en raison de la rétraction des membres des pays d'Europe.

Toute proposition faite dans le sens de la restructuration devra prendre la référence de 120 000 Euros. Nous devons augmenter l'effectif de nos membres et les syndicats. L'Europe a versé 5 000 000 d'Euros à ISP en 2013, L'Asie Pacifique 963 000 Euros, le Bureau d'Asie de l'Est, à Tokyo est payée par les affiliés, et en Océanie l'effectif a été réduit d'une personne. L'Afrique et les Pays arabes versent 333 000 Euros. La contribution d'Inter-Amérique est d'un million d'euros par an, mais le potentiel de croissance dans la région est considérable. Il y a des pays et organisations qui sont susceptibles de contribuer à l'ISP dans le développement de leurs activités. D'autres régions apportent des contributions supplémentaires de solidarité, utilisées dans ce but.

Les Amériques sont la seule région où les fonds de solidarité n'existent pas. Il est très difficile de maintenir les sept bureaux Inter-Amérique dans ces conditions. Il faut considérer les priorités établies par le Congrès et le Conseil Exécutif et il faut renforcer le travail sectoriel et la défense des droits des travailleurs. L'approche ne peut pas se trouver seulement dans les territoires, il faut également regarder les secteurs et où un potentiel de croissance existe. La sous-région du Cône Sud continuera à appliquer les stratégies définies pour la cette sous-région. Il est possible qu'il faille repenser notre visage dans l'avenir, pour tenir compte de la valeur des secteurs. Il faut considérer que c'est cela qui fait du sens pour nous en tant qu'organisation. Nous devons respecter toutes les obligations de l'ISP dans le domaine du travail.

Candice Owley donne des nouvelles au sujet ce qui a été discuté aux SUBRACS du Canada et des Etats Unis. Le Bureau des Etats Unis est déjà situé dans les locaux d'un affilié des Etats-Unis, mais il

faudra également réduire les frais de façon à rendre plus effectif le travail réalisé là-bas. Il faut que l'ISP se maintienne vigoureux pour l'avenir mais il n'y a pas de planification possible avec un déficit. C'est pour cette raison qu'il faut modifier le budget. Il faut faire face à cette réalité. Il faut assumer les décisions politiques en tant que région et ne pas laisser tout dans les mains du Conseil Exécutif.

Juan Ayala dit que la sous-région de l'Amérique Centrale est en train de prendre des mesures pour aider à surmonter le déficit. Des décisions temporaires pourront être prises pour obtenir des solutions à plus grande portée. Il faut agir ensemble, sacrifier quelque chose aujourd'hui pour construire un futur meilleur.

Omar Auton. Il est d'avis qu'il faut prendre des décisions claires:

- En premier lieu; Est-on disposé à appuyer les décisions du Comité exécutif et du comité directeur à la recherche de l'équilibre financier de 2015. **Approuvons.**
- En deuxième lieu que les décisions soient prises par cet organe exécutif en tenant compte des apports à la discussion de renforcement de l'action politique de l'ISP dans la région et en exécutant des mesures administratives de réduction, et en soutenant les propositions faites par le Secrétariat Régional et les coprésidents de la région... Approuvons. Le caractère transitoire des décisions adoptées sera pris en compte.

3. Rapport du Secrétariat Général de l'ISP

Rosa Pavanelli présente un rapport sur les principales actions menées par l'ISP, en correspondance avec les priorités de l'ISP et les décisions du Congrès et du Conseil exécutif mondial. A partir du plan d'action :

Elle rend compte de la participation à des discussions internationales et scénarios comme ceux que l'OCDE développe sur l'érosion de l'assiette fiscale. Elle attire également l'attention sur la façon dont nous devons influencer le national, les accords commerciaux et l'impact qu'ils ont sur le les services publics, en particulier l'Accord Multilatéral sur le Commerce des Services, mais également organiser le lobbying auprès des institutions internationales, telles que la Conférence de l'OIT, pour mettre l'accent sur l'expansion des normes internationales. Elle a illustré les situations qui inquiètent le plus dans les pays comme la Corée du Sud et d'autres pays.

Elle fait mention à la croissance de l'organisation moyennant l'accent sur les secteurs, afin que nous puissions fournir des réponses plus efficaces. Nous devons réorganiser nos activités dans le secteur de la santé dans la région. Les USA SEIU ont mis à la disposition une personne qui se chargera du mappage du secteur de la santé. Et également une cartographie de l'incidence des multinationales dans la région et parmi nos affiliés. Il faut également accroître l'effectif des membres.

Après le rapport, s'ouvre un moment pour les interventions.

Ana Bell du Chili, rapporte qu'elle a demandé des informations au gouvernement chilien sur le TPP partenariat transpacifique et celui-ci lui a répondu qu'ils ont nommé le chambre adjoint et demandent le soutien de l'ISP en vue d'une représentation formelle à ce mécanisme de consultation.

4. Rapport Régional.

Jocelio resume le rapport qui a été présenté par écrit.

- Contexte général
- Organization par secteurs
- Gouvernance mondiale
- Droits syndicaux
- Equité, Égalité e Diversité
- Solidarité Internationale
- Activités 2014
- Autres activités

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013

Ce rapport contenant les priorités et les résolutions adoptées lors de notre Conférence Régionale (Cartagena, 2010), et, également, les données sur les activités respectives qui on été développés en 2013 (affichés dans des encadrés distincts). Pour des raisons évidentes, le présent rapport n'inclut pas les données de chacune des sous-régions, mais celles qui se réfèrent aux décisions régionales.

Les principaux points à ressortir pendant cette période, en plus de la répercussion de la crise économique dans notre région, sont les suivants :

- ✓ la Conférence de l'OIT en juin,
- ✓ la CIMT (Conférence Interaméricaine de Ministres du Travail) de l'OEA en novembre
- ✓ la Réunion Bipartite de l'ACTRAV/ISP sur les Droits Syndicaux dans le Secteur Public, en Août et
- ✓ la mission de l'ISP au Guatemala, également au mois d'Août.

De plus, il est à noter la regrettable détérioration des droits du travail dans la région, tout particulièrement au Pérou et au Paraguay.

I ORGANISATION SYNDICALE

1) Organiser régionalement les secteurs

Continuer à structurer chacun des secteurs représentés au sein de l'ISP afin de faciliter l'organisation des luttes communes au niveau régional et l'échange permanent d'expériences est une priorité pour l'ISP. Chaque secteur devra avoir une structure de coordination qui facilite les

actions approuvées lors de ses réunions et qui est responsable du développement du plan de travail sectoriel. Certains points importants sont notamment les campagnes de lobby sur les institutions internationales et les accords commerciaux, au service de la défense de services publics de qualité et des droits syndicaux.

Le modèle d'organisation à suivre est fonction de la réalité de chaque secteur, pouvant s'agir d'un réseau, d'une confédération ou autre modèle adapté aux conditions de chaque branche d'activité. Parmi les secteurs dont nous continuerons à appuyer l'organisation figurent notamment : la santé et les secteurs apparentés, les services municipaux, le gouvernement central, l'eau et l'assainissement, les secteurs de l'électricité et du gaz, les services administratifs des universités, les services judiciaires, les commissaires aux comptes, les douanes et le secteur législatif.

L'appui de l'ISP ne signifiera pas nécessairement le financement des activités de ces secteurs, mais plutôt une aide pour relier les syndicats respectifs dans chaque pays, communiquer à chaque secteur des informations, organiser des équipes de travail avec des spécialistes syndicaux et des ONG, réaliser des recherches, entre autres dispositions. Le soutien financier aux réunions se fera en accord avec les projets et les possibilités des budgets de l'ISP. Les priorités de chaque secteur devront être conformes à ce plan et au plan d'action global de l'ISP.

En 2013, l'IAMREC a décidé de donner appui aux réunions rassemblant les secteurs des travailleurs municipaux, judiciaires et universitaires.

- Secteur municipal : la réunion s'est tenue à Brasilia du 05 au 07 août et a approuvé la création de la Confédération latino-américaine de travailleurs municipaux de l'ISP à l'occasion de la prochaine réunion à Mexico en 2014.

- Secteur Judiciaire: la réunion a eu lieu en août à Lima et a été organisée par la Confédération latino-américaine des travailleurs du pouvoir judiciaire (CLTPJ).

- Universités : réunion réalisée à Mexico en octobre, organisée par le CONTUA

En outre, les syndicats de Administration centrale de l'Amérique latine se sont réunis à trois reprises en 2013: à Bogotá (en mai), à Panama (en octobre) et finalement à Mexico (en décembre). Une réunion mondiale du secteur électrique s'est tenue en septembre à Luxembourg, avec des représentants de la région.

En 2013, le travail sur le nouveau secteur « travailleurs/euses de la culture, des médias et du soutien à l'éducation » a débuté.

Les rapports sectoriels sur chacune des activités spécifiques sont disponibles au bureau régional de l'ISP et peuvent être obtenus, sur demande, par courriel : vivian.makia@world-psi.org

2) Comité national de coordination – CNC

Vu la croissance de l'organisation et l'essor important du nombre d'affiliés, nous devons renforcer et organiser dans chaque pays les CNC dans le but de coordonner nos actions, campagnes et projets au niveau national. Tout en respectant les différences syndicales entre les affiliés, mais en ménageant des espaces communs de discussion pour chaque domaine d'action au niveau international, le CNC doit être le premier endroit où nos affiliés participent à la vie de l'ISP. Des

comités bien structurés faciliteront également la représentation de chaque pays aux forums sous-régionaux de l'ISP.

Les priorités de l'année 2013 ont été le Paraguay et le Guatemala. L'ISP s'est réunie avec les affiliées locales en vue de programmer des actions de défense des droits syndicaux. Les rapports spécifiques sont mentionnés plus loin aux paragraphes 17 et 20.

3) Rechercher l'équilibre budgétaire dans chaque sous-région

L'ISP doit adopter un plan cohérent de croissance qui garantisse sa viabilité économique dans chaque sous-région et dans la région tout entière, indépendamment des aides externes. Les aides sont les bienvenues, mais nous devons être financièrement autonomes. Les projets et programmes de renforcement syndical mis en œuvre par l'ISP doivent viser à renforcer les syndicats et leur autonomie financière moyennant des cotisations syndicales accrues.

Il s'agit d'accroître les effectifs et, dans la mesure du possible, les cotisations des affiliés actuels, de sorte que les sous-régions du Brésil, Cône Sud, Amérique centrale et Caraïbes parviennent chaque année à couvrir leurs dépenses administratives, dont les bureaux et réunions réglementaires comme les SUBRAC. Pour la sous-région andine, l'objectif est de parvenir à 50 % de ce montant. Les aides externes, comme les projets et autres activités, devront toujours intégrer cet objectif de croissance et de renforcement de l'ISP. Le Canada et les États-Unis ont dépassé cet équilibre financier et l'objectif de croissance devra consister à donner la priorité aux nouveaux affiliés pour renforcer l'ISP dans ces deux pays.

Les USA, le Canada et le Brésil ont dépassé les dépenses prévues. Les Caraïbes et le Cône Sud cheminent dans la même direction. La situation des coûts en Amérique Centrale, et principalement dans les Pays Andins, est fragile. D'autre part, compte tenu du rapport global, il été convenu d'élaborer une proposition de restructuration de l'ISP dans la région en vue d'une réduction des dépenses, du fait du déficit démesuré résultant des opérations de l'ISP au cours de ces dernières années. Ce déficit, d'autre part, tend à s'aggraver du fait de la réduction des cotisations des grandes affiliées. L'accroissement du nombre d'adhésions et la réduction des dépenses sont des mesures qui s'imposent pour que l'ISP demeure viable. Le Secrétariat régional, et les deux coprésidents, ont élaboré une proposition de réduction des coûts dans la région, qui a été présenté au Comité Directeur (SC-17) et qui sera discutée au sein des SUBRACs et de l'IAMREC en 2014.

II GOUVERNANCE MONDIALE

4) BID (Banque interaméricaine de développement)

La croissance de l'ISP ne doit pas se mesurer seulement en chiffres, mais aussi par rapport au poids politique de la région. Et à cette fin faire pression sur les institutions internationales pour

défendre des services publics de qualité est fondamental. C'est là une des principales fonctions qu'une organisation syndicale internationale doit remplir.

Un bon exemple consistera à rendre viable la participation de l'ISP aux instances de la BID, notamment dans les domaines où les services publics font l'objet de discussions. La BID n'est pas très ouverte à la participation de la société civile, mais, à l'exemple vu d'autres IFIS, elle devra tôt ou tard s'ouvrir au dialogue. Créer des espaces de participation au sein de la BID, prenant comme exemple les actions que nous menons dans d'autres régions, comme le cas de la Banque asiatique de développement, devra être une priorité pour l'ISP et permettra aux travailleurs et aux travailleuses des services publics de faire entendre leur voix dans les instances où sont discutés nos intérêts. Il ne faut pas perdre de vue le rôle et la responsabilité de l'ISP dans ces forums internationaux.

Cette action devra, chaque fois que possible, être menée en concertation avec d'autres FSI, la CSA et des ONG régionales, établissant un réseau d'appui aux initiatives et l'élaboration de politiques. En mettant en relation nos organisations sectorielles et les actions de la BID, nous pourrons agir de manière précise dans les principaux domaines d'action de l'ISP.

Des visites ont été faites aux gouverneurs du Brésil, de la Jamaïque et d'Argentine pendant le séjour à Washington. D'une façon générale, l'idée de renforcer les relations entre la BID et le mouvement syndical a été bien accueillie. Mark Langevin, avec l'appui du bureau de CSI /GUF à Washington s'est employé, au cours du deuxième semestre de 2013, à poursuivre les contacts avec la Banque.

Une nouveauté positive est le fait que la Banque africaine de développement a approuvé l'adoption des conventions de base de l'OIT pour financer des projets dans la région. Ce n'est que dans les Amériques que la banque régionale respective continue à ne donner aucune réponse au mouvement syndical.

5) OEA (Organisation des États Américains)

Des espaces de dialogue existent déjà entre l'OEA et la société civile. Cela étant, le mouvement syndical n'est pas suffisamment reconnu en tant que représentant de la société. Des conventions comme la promotion de l'égalité des chances, les droits civils et autres droits sont débattus actuellement au sein de l'OEA. Occuper cet espace et faire entendre la voix du secteur public est possible dans les cinq prochaines années. Dans le même temps, nous devons être attentifs à l'évolution de blocs régionaux, comme l'UNASUR, favorisant la participation du mouvement syndical là où sont débattus les services publics et les droits des travailleurs et travailleuses.

La CIMT (Conférence interaméricaine des Ministres du travail) de 2013 s'est tenue à Medellín, le 11 et le 12 novembre, une occasion importante pour la défense des droits syndicaux dans la région, tout particulièrement pour les pays où il est difficile de dialoguer avec les gouvernements, comme c'est le cas du Pérou, du Paraguay, du Chili et d'autres pays. L'ISP a été représentée par la plus grande délégation syndicale des organisations de la CIMT.

En ce qui concerne l'UNASUR, les gouvernements commencent à discuter d'une structure de suivi par la société, comme la création de Conseils nationaux et d'un Conseil régional, où les syndicats et les ONG seront présents. L'ISP accompagne ce débat.

6) Accords de libre-échange

Les accords de libre-échange sont aujourd'hui l'une des principales menaces avec la privatisation des services publics dans notre région. L'Union européenne/ALEC, l'APEC, Canada/Caraïbes et beaucoup d'autres accords sont une menace permanente pour nos organisations et les citoyens qui dépendent des services publics. Les mauvais exemples de l'ALENA et plus récemment du CAFTA ne laissent aucun doute. Lutter sans relâche contre les accords qui sont une menace permanente contre l'intérêt de la population de chaque pays doit être un des principaux objectifs de notre plan.

Être présents aux Sommets, principalement par le biais de nos affiliés dans le pays où ces derniers ont lieu, faisant part des politiques et des expériences de l'ISP, est fondamental pour fédérer les forces de toute la société en défense des intérêts des travailleurs et travailleuses. Les organisations sectorielles devraient être associées à cette lutte, de façon à fournir les connaissances et à opposer la résistance de chaque secteur menacé par un accord commercial.

TPP: l'ISP continue d'intégrer le réseau NoTPP avec les ONG des Amériques (en espagnol seulement). Certaines de nos affiliées sont présentes dans le groupe de travail de l'ISP sur le TPP (en anglais seulement), qui rassemble des membres des Amériques et de l'Asie. Les négociateurs ont affirmé qu'il n'y aurait aucun accord pendant l'année 2013, cette année, en raison de difficultés et de sérieuses divergences sur des questions telles que les brevets, le coût des médicaments, les subventions à l'agriculture et d'autres questions. Les séries de négociations sur le TPP restent secrètes et se ne réalisent que dans des endroits où l'accès et la mobilisation sont difficiles. Le prochain cycle se réalisera au Brunei.

UE/ CELALC: la discussion suite au sommet de janvier au Chili, se poursuit. Selon le gouvernement brésilien, les pays mettront sur la table jusqu'à la fin de l'année leurs offres de produits et services, pour avancer sur cette question et chercher à conclure un accord en 2014. Nous devons être très vigilants.

Alliance du Pacifique : formée pour rassembler les pays dont les gouvernements s'harmonisent le plus avec la politique étrangère des États-Unis, comme le Mexique, le Chili, la Colombie et le Pérou, cette initiative émerge comme un contrepoin à l'UNASUR dans la région.

Mercosur : La décision du Paraguay de rejoindre à nouveau le Bloc et d'approuver l'inclusion du Venezuela a revitalisé d'une certaine façon le Bloc. Le problème maintenant est la perspective d'un accord commercial avec l'Union européenne, qui avance rapidement. Il faudra être très attentif en 2014 par rapport à la proposition qui sera présentée par les pays du Mercosur.

BRICS : Une rencontre avec des syndicats affiliés de l'Afrique du Sud, de l'Inde, de la Russie et du Brésil s'est réalisée à Brasilia au mois d'août. Cette manifestation a été organisée par les affiliées

du Brésil et de l'ISP. Au cours de la réunion, les affiliées de l'ISP ont préparé un plan de travail de suivi syndical des politiques et des accords des BRICS. Des affiliées du secteur Municipal de divers pays d'Amérique latine ont également participé à cet événement.

7) Financement du secteur public et revenus fiscaux

Comme les services publics seront universellement réalisés uniquement par un financement adéquat, qui est établi surtout par les revenus fiscaux, nous devons promouvoir la légitimité de payer des impôts en les liant étroitement à la démocratie et la transparence dans nos gouvernements.

Tous les membres de l'ISP doivent avoir à l'esprit le débat sur le financement public et les impôts. L'ISP peut travailler avec ses syndicats affiliés afin de populariser ces questions et de partager des modèles de « meilleures pratiques ». Ce qui peut comprendre par exemple, mettre en évidence les syndicats affiliés qui s'opposent aux coupures d'impôts qui mèneraient à un ticket modérateur dans le système de santé du Canada ou qui font la promotion d'une réforme fiscale pour recueillir des fonds pour les services publics au Ghana. Nous appuyons également la demande de plus en plus grande pour une taxe internationale sur les transactions financières, ce qui réduirait la spéculation excessive et générerait des fonds pour le développement.

La campagne à propos de la Taxe sur les transactions financières - TTF (qui est connue comme la taxe Robin Hood au Canada et aux États-Unis) et pour l'impôt équitable se poursuit. Par exemple, à Washington, une manifestation a été réalisée en faveur de l'ITF après la réalisation de IAMREC, en mars. En outre, à l'occasion de la conférence de l'OIT en juin, l'ISP, conjointement avec l'ULATOC, a patronné un débat sur la rémunération juste et la corruption dans le secteur public. Au mois de décembre, au Mexique, l'ISP a patronné une activité sur la corruption dans le secteur public avec la participation des syndicats de l'Administration centrale

Pour 2014 l'ULATOC propose une activité importante à Buenos Aires en avril, sur la question de la justice fiscale et du combat à la corruption, qui sera organisé conjointement avec l'ISP.

III DROITS HUMAINS ET SYNDICAUX

8) Négociation collective

La discrimination envers le secteur public se poursuit dans toute l'Amérique en matière de réglementation de la négociation collective. Dans presque tous les pays des Amériques, il y a un vide en matière de garanties de négociation dans tous les secteurs des services publics. Organiser une campagne en faveur d'une réglementation de la négociation collective dans l'ensemble du secteur doit par conséquent être une de nos priorités. Pour ce faire, nous devons chercher l'appui d'ACTRAV/OIT, de la CSA et de la CSI, des centrales syndicales nationales et de toutes les forces progressistes de la région. La formation et les activités de campagne serviront à renforcer les capacités des syndicats pour représenter leurs effectifs de façon efficace, obtenir des améliorations de leurs conditions de travail, influencer les gouvernements à fournir des services

publics de qualité et réaliser les droits syndicaux pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs dans les services publics. « Il ne peut y avoir de services publics de qualité sans droits syndicaux » doit être une de nos principales consignes.

La participation des affiliées de la région à la Conférence de l'OIT de 2013 a été intense : depuis la préparation, en réponse à des questionnaires, et le dialogue avec les gouvernements, jusqu'à la présence physique à l'OIT avec des dizaines de représentants de la région. Il faut également faire mention aux mobilisations réalisées le 12 juin en Équateur, au Pérou, en Colombie, au Venezuela, en Argentine, au Panama et au Mexique dans le cadre de la "Route de la Honte" à Genève, avec des visites aux ambassades et en faveur de la défense des droits syndicaux

Le 7 et le 8 août, l'ACTRAV a organisé avec l'ISP une réunion bipartite de suivi de la Conférence internationale du travail (CIT), en Amérique latine, avec la participation de gouvernements et d'affiliées de la région. Lors de cette réunion le Manuel de la négociation collective dans le secteur public, publié par l'OIT en 2012, a été diffusé, et les moyens pour favoriser la mise en œuvre des conventions, 151 et 154 de la région ont été discutés.

9) Cour interaméricaine des droits humains

Voici un autre espace peu utilisé jusqu'à maintenant par le mouvement syndical. L'expérience montre qu'il est possible d'obtenir une victoire devant cette juridiction dès lors qu'une demande en violation d'un droit syndical est correctement présentée. Le droit syndical est également un droit humain et, partant, la Cour doit faire droit à nos demandes dès lors qu'elles sont fondées. Soumettre à la Cour ne serait-ce qu'un petit nombre d'affaires dans les cinq prochaines années et obtenir gain de cause serait une victoire importante pour l'ISP.

Les dénonciations de violations de droits en Equateur continuent à suivre leur procédure au sein de la Cour Interaméricaine des droits humains.

Actuellement, l'ISP cherche d'abord à traiter la question des citoyens descendants d'Haïtiens en République Dominicaine dans le cadre de la Commission interaméricaine des droits de l'homme. La Commission a déjà pris sa position contre la décision de la Cour constitutionnelle de la République Dominicaine. Plus de détails sont donnés au paragraphe 15 du présent rapport.

IV ÉQUITÉ, ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ

10) Genre et équité salariale

Sans porter atteinte à d'autres campagnes dans ce domaine dans la région, la campagne sur l'équité salariale doit être la priorité aux Amériques pour la période à venir. La discrimination salariale fondée sur le sexe est totalement inacceptable et perdure dans l'ensemble du secteur public. Des mesures visant à supprimer les obstacles à l'évolution de carrière dans l'administration et à éliminer les préjugés liés au sexe devront être mises en œuvre dans les pays de toutes les sous-régions des Amériques, notamment en faisant part d'expériences et des résultats obtenus. Les structures sectorielles devront faire avancer la question de l'équité, dès lors qu'elles

permettent de faire des comparaisons entre des groupes semblables de travailleurs et travailleuses de différents pays.

L'activité des représentantes de la région a été très importante. Elles ont participé à la Conférence de l'ONU pour les droits des femmes (UNSCW) ainsi qu'à la Conférence internationale du travail de l'OIT. Au Cône Sud et au Brésil, on cherche à convenir d'un nouveau projet d'accord sur le Genre, qui englobe la question de l'équité salariale, et qui sera lancé en 2014. La région a remporté la présidence du Comité mondial des femmes de l'ISP, avec l'élection de Juneia Batista.

11) Jeunes travailleurs/euses

Il y a cinq grandes priorités pour les jeunes dans la région.

- Créer et renforcer les réseaux et structures au niveau sous/régional : le Comité Régional; les réseaux/structures des jeunes dans les sous-régions; élargir les opportunités des jeunes travailleurs/euses de participer aux structures et réseaux de l'ISP en promouvant un quota de participation de 30%;
- Utiliser des méthodes et média modernes de communications afin d'éduquer, motiver et intégrer les jeunes dans les syndicats;
- Mettre en œuvre des programmes et activités qui renforcent la capacité des jeunes travailleurs/euses à participer de façon plus effective aux prises de décisions dans le syndicat;
- Recruter et organiser les jeunes travailleurs et travailleuses;
- Intensifier la lutte contre les emplois précaires et renforcer nos campagnes en faveur de perspectives d'emplois convenables, y compris les postes de premier échelon.

Le comité régional doit continuer à se rencontrer annuellement pour surveiller la mise en œuvre du Plan d'Action, la participation et les activités des jeunes hommes et femmes dans chaque sous-région.

On propose de réunir le Comité en 2014, pour donner suite à la dernière réunion réalisée à Durban.

12) Lutte contre le racisme et la xénophobie

Nous devons finaliser l'établissement du Comité régional dans toutes les sous-régions. Dans les prochaines années, nous devons appuyer l'organisation de Comités sous-régionaux ou nationaux selon le cas. Ces Comités devront axer leur action sur la campagne en faveur de la Convention contre toutes les formes de discrimination qui est examinée par l'OEA. La certification de l'ISP comme représentante de la société civile régionale auprès de l'Organisation sera à n'en pas douter un atout dans cette campagne.

Le Comité régional de l'ISP s'est réuni en novembre à Bogota, avec l'appui du Centre de Solidarité AFL-CIO. Parmi les points importants qui ont été traités se trouvent l'adoption de la

Convention de l'OEA contre le racisme, la discrimination raciale et l'intolérance, défendue par l'ISP depuis les dernières années, l'échange de bonnes pratiques et la situation des citoyens descendants d'Haïtiens en République dominicaine, y compris la proposition d'une campagne de boycott au tourisme en République dominicaine.

13) LGBT

Il est temps que l'ISP soutienne davantage la lutte pour l'égalité des chances des travailleurs et des travailleuses victimes de discriminations plus ou moins graves dans tous les pays des Amériques, à savoir les homosexuels et lesbiennes, les bisexuels et transsexuels. Les affiliés du Canada, des États-Unis, du Brésil et du Costa Rica s'intéressent déjà à la question et proposent de créer un Comité régional doté d'une représentation de chaque sous-région comme première étape dans cette direction. Cela favorisera l'échange d'expériences entre les affiliés et la planification d'actions communes en faveur des droits dans différents pays.

Le Comité régional a été constitué lors d'une réunion réalisée à São Paulo en Juin avec la participation de représentants du Brésil, du Cône Sud, des Pays Andins et de l'Amérique Centrale. Les résolutions sont disponibles sur le site Web de l'ISP. Cette réunion a bénéficié de l'appui et de la participation du FNV/ABVAKABO, par le biais d'un projet avec les affiliées du Brésil. Les points centraux ont été la défense de l'égalité des droits, la participation aux Out Games et le travail conjoint avec l'ILGA. Une délégation de la Région à participé aux Out Games d'Anvers en juillet-août et une convention de collaboration entre l'ISP et l'ILGA sera signée en 2014.

14) Migrant-e-s

Concernant ce groupe, il s'agit principalement de continuer à travailler avec les travailleurs migrant-e-s de la santé, depuis l'Amérique latine et les Caraïbes jusqu'à l'Amérique du Nord et l'Europe. Il faudra établir de bonnes relations entre les syndicats des travailleuses et travailleurs migrants de la santé des pays de destination et d'origine, tout en luttant pour de bonnes conditions de travail dans ces pays, pour que la migration soit une option et non le résultat d'un manque d'offre de travail décent.

La participation des sociétés affiliées - particulièrement aux Etats-Unis – au Dialogue de Haut Niveau sur la Migration et le Développement de l'ONU tenu au mois de septembre à New York, a été appuyée

V SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

15) Haïti

Le pays le plus appauvri de toute l'Amérique de tout temps est aussi aujourd'hui le pays le plus détruit. Aider à la reconstruction d'Haïti en consolidant les syndicats, notamment dans le secteur public, devra être la priorité pour l'ISP dans la région au nom de la solidarité internationale. Dans

le cadre de la reconstruction, nous devons soutenir nos membres et alliés dans la défense du rôle de l'État pour fournir des services publics de qualité et mettre en œuvre des politiques visant à éliminer la pauvreté dans laquelle vit la population depuis tant d'années.

Au cours de cette période, le thème central pour ce pays a été la décision de la Cour constitutionnelle de la République Dominicaine de refuser la citoyenneté à des milliers de citoyens Dominicains descendants d'Haïtiens, c'est-à-dire des enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de Haïtiens nés en République Dominicaine, lesquels, à partir de maintenant sont l'objet d'une discrimination totale dans ce pays. Toute la communauté internationale syndicale, l'OEA et autres entités ont répudié cette décision. L'ISP s'est immédiatement manifestée, ainsi que la CSA et nos affiliées dominicaines, mais jusqu'à présent la question n'a pas été résolue. Le Comité régional de lutte contre le racisme et la xénophobie suggère que l'ISP appuie conjointement avec la CSI une campagne mondiale de boycott du tourisme en République Dominicaine.

L'ISP a aussi participé à la réunion de la CSI réalisée au mois de décembre à Port-au-Prince, où a été discutée la continuation du soutien international syndical au Haïti. Le contact avec la CTSP dans ce sens se poursuit par l'intermédiaire du bureau de l'ISP aux Caraïbes.

16) Colombie

La violence contre les syndicalistes se développe dans beaucoup de pays, mais la situation en Colombie demeure un cas unique dans le monde du travail. Sans oublier les pays où il est nécessaire de défendre l'ISP contre l'arbitraire à l'encontre des syndicats, nous devons axer nos efforts sur la Colombie. Les menaces de mort, les déplacements, les confinements ne peuvent être tolérés et l'ISP suivra de près la situation dans ce pays en prenant, si nécessaire, les mesures qui s'imposent.

Un accord a été établi sur la négociation collective avec le Gouvernement National, où l'ISP a joué un rôle important dans l'unification des sociétés affiliées et des centrales syndicales du pays. Il n'y a pas encore de réponse définitive du gouvernement apportant des progrès effectifs. D'autre part, la persécution syndicale contre les dirigeants se poursuit dans le pays, avec des cas comme celui de Margarita López, dirigeante du Sintracuavalle, qui est l'objet de menaces du fait de s'opposer à la privatisation. D'après une communication de la Escuela Nacional Sindical (ENS), plus de 20 dirigeants syndicaux en Colombie ont été assassinés en 2013.

17) Guatemala

Ce pays connaît une violence accrue envers les syndicalistes et autres militants locaux et se classe maintenant au deuxième rang dans la région par rapport aux meurtres et à la violence envers les syndiqué-e-s. Les menaces de mort envers les syndiqués et leur famille sont devenues monnaie courante. Cette situation est sûre de se détériorer davantage à moins qu'il y ait une réponse claire de la communauté internationale. L'ISP surveillera de près cette situation critique; il la dénoncera

dans tous les forums internationaux et agira en défense des droits du travail et de la démocratie dans ce pays lorsque ce sera nécessaire.

Une importante mission de l'ISP, sous la direction de Rosa Pavanelli, s'est rendue au Guatemala du 12 au 15 août, et a réalisé des audiences avec le Président de la République, des ministres, les bureaux locaux des Nations Unies, de l'OIT et d'autres organismes. Du fait de la pression internationale, des campagnes et des missions et actions mises en œuvre pendant la Conférence Internationale du Travail de l'OIT (CIT) les meurtres de syndicalistes se sont réduits, mais les menaces et le danger permanent continuent présents. L'appui de l'ISP a été important pour assurer la présence de Luis Lara à la CIT, pour s'adresser au Parlement Européen conjointement avec Dora Regina Ruano, en qualité de dirigeants du la SNTSG, affiliée de l'ISP au Guatemala.

18) Honduras

Un an s'est déjà passé depuis le coup d'Etat au Honduras. La répression a continué et dans certains cas s'est empiré depuis les élections de novembre et des douzaines d'activistes en opposition, y compris des syndicalistes, ont été assassiné-e-s. Les auteurs du coup jouissent d'impunité et le gouvernement a établi une « Commission pour la Vérité » qui semble prête à cacher ces crimes. Bon nombre d'Etats en Amérique latine questionnent la légitimité du gouvernement hondurien et déclarèrent leur désaccord avec la réadmission du Honduras au sein de l'OEA jusqu'à ce qu'on ait établi des moyens concrets pour assurer la ré-démocratisation et le respect des droits fondamentaux. Le Front national de résistance populaire s'est engagé dans une campagne pour exiger la convocation d'une assemblée constituante, populaire et démocratique, pour que le pays puisse retourner à la normalité. Les syndicats participent activement à la résistance et doivent recevoir un appui à leurs efforts. L'ISP doit continuer à observer la situation et réclamer la fin à la répression.

L'ISP a intégré la Mission syndicale d'observation des élections présidentielles au Honduras. Malheureusement, le processus électoral a été entaché de solides preuves de fraude, et la Commission électorale a immédiatement déclaré vainqueur le candidat de la droite, qui bénéficiait de l'appui des responsables du coup d'État qui a destitué le gouvernement antérieur démocratiquement élu. Le contact continue d'exister par l'intermédiaire du bureau de l'ISP pour l'Amérique centrale et il est important d'appuyer les filiales locales pour qu'elles poursuivent la lutte pour la démocratie au Honduras.

19) Equateur

En novembre, en collaboration avec l'OIT/ACTRAV, un suivi a été effectué par rapport aux actions de l'ISP à l'OIT, sur les plaintes de violations des droits syndicaux en Équateur. Malheureusement, le gouvernement continue d'éviter le dialogue avec les travailleurs et de poursuivre les dirigeants indépendants.

20) Paraguay

Le gouvernement non- élu – qui a remplacé celui du Président Fernando Lugo a proposé au Parlement un nouveau cadre réglementaire pour le secteur électrique dans lequel, entre autres choses, était abrogé le monopole de l'État dans la région ce qui ouvrait ainsi la voie à la privatisation. À l'aide de nos mobilisations de masse sous le commandement de notre affilié, le SITRANDE, le vote final sur le projet a été évité. Cependant, le nouveau gouvernement élu en mai 2013 envisage de poursuivre la privatisation de ce secteur. L'électricité est le principal produit d'exportation du Paraguay et apporte plus de 750 millions de dollars USA par an aux finances publiques. L'ISP soutient les filiales locales dans la lutte contre la privatisation.

Un projet national de défense des droits syndicaux et favorisant également la prestation de services publics de qualité est en cours d'élaboration auprès des affiliées du Paraguay, et démarrera en 2014.

21) Pérou

Un nouveau pays doit être maintenant l'objet d'une plus grande attention de la part de l'ISP. Le gouvernement a fait adopter par le Parlement une nouvelle loi sur les services publics, qui empêche les syndicats du secteur public de négocier les salaires et qui détermine la façon dont ce secteur doit être organisé. Au cours d'un atelier international organisé par la FAI avec l'appui du Centre de Solidarité de l'AFL-CIO et de l'OIT, l'incompatibilité de cette loi avec les conventions de l'OIT a été clairement démontrée. Les affiliées de l'ISP au Pérou ont réalisé des manifestations massives et sont arrivés à réunir jusqu'à 3 000 participants dans le pays entier pour la défense de leurs droits syndicaux. Le débat sur la façon de mettre en œuvre cette loi se poursuit toujours au Pérou et les affiliées de l'ISP luttent pour reconquérir ces droits.

Après la présentation du rapport par le Secrétaire général, un espace est ouvert à la participation des participants.

Le camarade Robert Pagan des États-Unis, déclare que ce pays est d'accord par rapport à l'approche de la priorisation du travail sectoriel, mais demande des informations sur quels éléments transversaux peuvent être appliqués en priorité dans les sociétés affiliées en général

5. La nouvelle dynamique d'approbation de projets par le l'ISP ; vision globale et propositions***

Jasper Goos, responsable mondial des projets, fait une présentation sur la situation de la coopération entre 2006 et 2010 et sur la situation actuelle au sein du département de projets. Il présente également un document proposant l'examen des nouveaux projets, qu'il soumet à la considération des différentes instances de l'ISP. (Voir l'annexe 1)

Des questions sont posées par le Canada et les Etats-Unis et un commentaire des pays andins est noté par rapport à la solution des différends sur la présentation de projets et le besoin ressenti d'une équipe d'experts en matière de préparation, d'exécution et de suivi des projets.

Ces considérations faites, le document soumis à la consultation est adopté.

6. Conférence Régionale.

Jocelio présente une proposition de structure de l'AMRECON. Après l'exposé intégral de celle-ci, il est décidé de soumettre chacun des sujets de la Conférence à l'approbation de l'IAMREC, et de les adopter un par un. La procédure adoptée est suivie.

Lieu: Ville de México. **Adopté**

DATE: du 20 au 24 avril 2015. **Adopté**

ACTIVITES PRECEDANT LA CONFERENCE:

- réunions sectorielles d'une journée et demie, centrées sur la planification d'actions dans les 5 secteurs suivants les cinq prochaines années à venir et la présentation des conclusions à l'IAMRECON ; Eau et Assainissement/CONTAGUAS, Contrôle de l'État/ULATOC, Energie, Universités /CONTUA et administratifs de l'Education, Services Judiciaires/CTLPJ Services Municipaux/CONTRAMA, Santé, Douanes et Perception, et Contrôle Fiscal, Administration Centrale, Services Législatifs.
- Des réunions thématiques d'une demi-journée devront se tenir dans le but d'échanger des expériences, et si nécessaire la planification d'actions sur les fonds de pension/retraite, les accords commerciaux, la migration et santé, le travail précaire, la sécurité, etc.

Des inquiétudes ont été soulevées concernant la simultanéité des réunions de femmes et de jeunes. **Adopté avec cette contribution.**

IAMREC 2015: la réunion se tiendra le premier et le deuxième jour, et si besoin est, à l'issue du troisième jour. **Adopté**

IAMRECON: la Conférence se tiendra pendant deux jours, au cours desquels les conclusions des réunions préalables seront examinées, les actions de l'ISP dans la région évaluées, et adopté le Plan de Travail Régional pour les cinq prochaines années, en correspondance avec le Plan Global de Luttés. **Adopté**

PARRAINAGE: L'ISP offrira l'hébergement à un minimum de 150 délégués, 30 de chaque sous-région (Andine, Cône Sud, Brésil, Caraïbes et Amérique Centrale), tandis que les syndicats prendront en charge le coût du transport aérien et les dépenses locales. L'ISP parrainera tous les frais de la Conférence; traduction, équipements, matériel et un repas pour tous les/ participants. Le Mexique assurera le parrainage de déjeuners et autres. **Adopté**

PARRAINAGE DE VOLS à tous les jeunes intégrant le Comité Régional, à d'autres participants du Comité des Jeunes, s'il y a de la disponibilité, aux membres de l'IAMREC, aux représentants de secteurs réunis par projet (eau et assainissement, et services municipaux) e à d'autres participants des SUBRACS qui se tiendront au Mexique. **Adopté**

SUBRAC's au Mexique: Adopté (En ce qui concerne le Cône Sud il faudra répondre à la demande des affiliés du Paraguay concernant une présence plus importante de ce pays).

THÈME CENTRAL: Faire progresser les droits syndicaux dans la lutte en faveur de services publics de qualité ! **Adopté**

EQUILIBRE DE GENRE ET PARTICIPATION DES JEUNES: L'équilibre de genty à tous les niveaux de participation dans chaque circonscription. S'il y a plus de deux participants, que la représentation des jeunes soit intégrée entre ceux / celles qui vont au Mexique. **Adopté** (comment procéder lorsque les délégués primaires sont des femmes)

CALENDRIER:

- MAI 2014- Première circulaire d'informations sur la date et le lieu, critères de participation et autres informations.
- JUIN 2014- Deuxième circulaire contenant le premier brouillon du Plan d'Action.
- JUILLET / AOÛT 2014 – Réception des contributions au Plan d'Action et propositions.
- Octobre 2014 : réception de nouvelles contributions au Plan d'action et, éventuellement des oppositions à des motions. Continuation des inscriptions de participants.
- Novembre 2014 - quatrième circulaire sur le Plan d'action qui sera soumis à la Conférence et le rapport des activités depuis la Conférence de 2010. Suite des inscriptions des participants participant(e)s).
- Décembre 2014 – cinquième circulaire contenant des informations sur les inscriptions reçues et d'autres informations sur la Conférence.
- Janvier 2015 - décision sur les bénéficiaires des parrainages d'hôtel par sous-région, (prises conjointement avec chaque responsable sous-région à l'ISP, après consultation auprès des CNCs Comités Coordinateurs Nationaux)
- Février 2015 : Circulaire Finale sur la Conférence et conclusion de l'inscription des participants.
- AVRIL 2015 : CONFÉRENCE ET ACTIVITÉS PRÉALABLES À LA CONFÉRENCE.
- **Adopté**

7. Conférence de l'OIT.

Sandra Vermuyten fait une présentation sur les Droits Syndicaux et tout particulièrement sur les négociations collectives, la Conférence de l'OIT et la Route de la Honte.

Droits Syndicaux

- La protection des droits syndicaux et du travail est une des activités prioritaires de l'ISP.
- Les droits des travailleurs du secteur public sont l'objet d'attaques graves par le biais de programmes d'austérité et de privatisation, mais également en raison des réformes subies par la législation du travail qui suppriment ou réduisent les mécanismes de protection.
- Violations du travail et les droits syndicaux, particulièrement en Algérie, au Botswana, dans la Corée du Sud, au Guatemala, en Turquie, au Pérou, en Colombie, au Paraguay, en Tunisie, et aux Syndicats des Nations Unies.
- Multi-niveaux / Multipartenaires
- Participation accrue des membres / missions / projets locaux et régionaux
- Droits et commerce : Guatemala, Corée du Sud
- Evènements mondiaux et régionaux

Négociation collective dans les services publics

- Conventions 151 et 154 de l'OIT : l'ISP poursuivra ses campagnes pour assurer les droits syndicaux de tous les travailleurs du secteur public, y compris la pleine application des conventions 151 et 154 de l'OIT.
- En Août 2014, 53 pays devront fournir des informations sur l'application des conventions C151 et C154
- Campagnes de ratification

Conférence Internationale de l'OIT

En 2013, l'ISP a eu une forte présence à la Conférence Internationale du Travail. En 2014, nous devons tirer parti de cette expérience et améliorer la coordination de notre délégation pour que les priorités des travailleurs dans les services publics soient entendues dans tous les comités, en tenant compte de l'ordre du jour de la 103^{ème} Conférence Internationale de l'OIT :

- I. Rapport de la Présidente du Conseil d'Administration et Rapport du Directeur Général
- II. Programme et budget et autres questions financières
- III. Informations et rapports sur l'application des conventions et recommandations
- IV. Complément de la Convention, 1930 (n° 29) sur le travail forcé pour aborder les lacunes dans son application et renforcer les mesures de prévention, de protection et d'indemnisation des victimes, en vue de l'élimination du travail forcé - action normative, procédure de simple discussion.
- V. Faciliter la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle – élaboration de normes, procédure de double discussion

- VI. Débat récurrent sur l'objectif stratégique de l'emploi

Route de la Honte

A être réalisée le 4 juin de 2014, avec le même format et la même proposition de la manifestation de 2013, mais en cherchant à intégrer des actions simultanées dans un plus grand nombre de pays.

Après l'intervention de Sandra Vermuyten, les participants à l' IAMREC ont été invités à donner leur opinion.

En ce qui concerne la route de la honte, le Canada demande s'il est possible de réaliser des actions pendant l'été. Cela suppose que ces actions soient complémentaires à celles du 04 juin.

Les conclusions du SUBRAC andin sont acceptées comme compléments.

- À l'échelle nationale, il est essentiel d'améliorer et d'approfondir la coordination et les relations avec les syndicats, pour se concentrer de façon appropriée sur la situation des travailleurs dans le secteur public.
- Il est nécessaire de maintenir la vigueur de la campagne pour la ratification et/ou l'application des conventions 151 et 154 de l'OIT. Nous ne pas arrivés à obtenir des mesures concrètes de la part des pays qui NE les ont toujours pas ratifié.
- Il est nécessaire de maintenir la priorité en ce qui concerne la violation des droits dans tous les pays, notamment en Equateur, au Pérou, en Colombie et au Venezuela.
- Le SUBRAC andin a approuvé la participation à la Journée mondiale du juin 04, « Route de la Honte » et propose des actions simultanées le 23 juin « Journée internationale des services publics »
- En ce qui concerne la Conférence régionale de l'OIT ; définir dans chaque pays, un représentant de telle sorte qu'après l'accord sur le nombre de délégués de l'ISP, nous puissions compter sur la présence des pays objets de complications majeures.

8. Présentation d'ue vidéo sur la mission au Guatemala en 2013 et sur la situation de violation des droits et services publics

Le camarade José Paulino Martínez, coordinateur du Comité National de Coordination des affiliés de l'ISP au Guatemala lit un résumé de la situation du Guatemala à ce jour. (Voir l'annexe 2 - en espagnol seulement) avec l'intervention de José Paulino.

Après la lecture du document, un espace est ouvert pour les interventions des participants :

-Candice Owley, estime qu'il faut faire ressortir dans ce contexte des accords du Comité régional des femmes pour assurer une perspective de genre dans toutes les initiatives mises en œuvre au Guatemala, y compris le projet à être réalisé avec les affiliés de ce pays. Elle ajoute que ce sont les Etats-Unis et le Canada, qui n'offrent aucun parrainage, qui décident combien de personnes peuvent participer aux initiatives à effectuer au Guatemala.

9. Rapport de la réunion avec le Président du Guatemala.

Candice Owley, fait un rapport sur la réunion réalisé avec le Président du Guatemala, qui s'est engagée à formaliser un certain nombre d'emplois, à ratifier la Convention 151 de l'OIT et à résoudre le problème des licenciements qui ont eu lieu dans le secteur public. Quant à l'impunité et la possibilité de résoudre les crimes contre les syndicalistes, le Président a indiqué que la question du budget approprié à être destiné aux organismes d' investigation est une question du ressort du Congrès et non pas de la Présidence.

Sandra Vermuyten, fait un rapport sur la réunion réalisé avec le Ministre du Travail, qui s'est engagé à poursuivre la démarche de discussion du Code du Travail, actuellement soumis à l'examen du Congrès de la République. En ce qui concerne l'impunité au Ministère du Travail il n'a rien ajouté de neuf.

10. Rapport du Comité Regional de Femmes

Candice Owley rapporte:

- ✓ Le Comité régional des femmes mettra l'accent sur les questions prioritaires soulevées par le FSI pour l'agenda de l'égalité de genre.
- ✓ En ce qui concerne le Comité de l'ONU, il est nécessaire de faire le suivi des décisions au niveau national, à côté d'autres organisations qui travaillent sur les thèmes du commerce, pour cibler bien nos messages. Elle présente une vidéo sur l'intervention des leaders féminines et de Juneia aux Nations-Unies.
- ✓ Un remerciement est adressé à Sandra Vermuyten en ce qui concerne la façon dont elle a préparé et acheminé la participation de l'ISP dans l'environnement de l'ONU. On espère que dans l'avenir les affiliés des Etats-Unis assument cette tâche comme quelque chose d'important pour le processus de renforcement du pouvoir de l'ISP et des femmes dans ce scénario.

- ✓ Campagne contre la violence envers les femmes. La situation ne s'améliorera pas sans l'engagement des affiliés dans chacun des pays. Les meilleurs pratiques seront divulguées sur Internet, comme la participation des Caraïbes et l'implication la communauté, ainsi que l'expérience du Chili. Que ce genre de travail soit l'affaire autant des femmes que des hommes. Les hommes, dans cette campagne, devront également parler de la violence contre les femmes. Il existe une initiative pour l'adoption d'une convention, par l'OIT, sur la violence contre les femmes dans les locaux de travail. Elle fait remarquer que cette campagne pourra être incorporée par l'IAMRECON.
- ✓ La réalisation d'une réunion de femmes de l'Inter-Amérique a été convenue pour renforcer la capacité des femmes à traiter de ces thèmes à l'IAMRECON.

- ✓ Une analyse de la situation au Guatemala a été faite et une résolution a été adoptée dans le sens de l'envoi par l'ISP d'une mission au Venezuela, en raison de la situation délicate que ce pays traverse.
- ✓ Sandra signale qu'elle examinera une façon de parrainer une plus grande participation des femmes à la Commission des Nations Unies et d'élaborer un bon plan d'appui pour obtenir une fréquence plus élevée.

Le rapport du Comité régional de femmes est adopté par le Comité Exécutif Régional Interaméricain de l'ISP, IAMREC

11. Rapport du Comité Régional des Jeunes.

Eliceth Guevara, présente le rapport de la réunion précédente du Comité des jeunes par les mots suivants *"nous savons tous que le sujet des jeunes continue d'être une priorité pour l'ISP mondial. Pour cette raison, l'une des préoccupations des jeunes travailleurs(euses) et des travailleurs de la région est que malgré le fait que ce thème soit porté par l'ISP comme un drapeau depuis 2006, il n'existe aucun projet concret à l'endroit des jeunes. Il n'y a pas de budget qui nous permette d'élaborer des campagnes sur des questions comme la précarité de l'emploi et la sous-traitance, pour obtenir un plus grand impact dans nos pays, et en dépit du fait que nous sommes conscients de la crise financière, nous sommes également conscients qu'il faut renforcer le travail des jeunes dans notre région et dans nos sous régions, car c'est dans ces instances que nous devons faire la différence. C'est pourquoi, à nos yeux, il est essentiel de concentrer nos efforts pour réaliser un travail efficace et coordonné entre les jeunes de la région"*

Une présentation en PP se suit, sur les conclusions du Comité des Jeunes. L'introduction signale l'existence d'une crise de représentation chez les jeunes.

Comité Régional des Jeunes

Pays présents: Pays andins, Brésil, Caraïbes, Cône Sud, Amérique centrale (la participation des jeunes de Guatemala est soulignée). Les représentants sont arrivés aux conclusions suivantes:

Communications;

- Organiser des réunions virtuelles mensuelles (Joao Brésil)
- Préparer jusqu'à la fin de 2014 une vidéo sur la jeunesse dans la région (Shamir des Caraïbes). Tous les participants enverront du matériel comme par exemple des entretiens, des activités, etc.
- Création d'un bulletin virtuel trimestriel des jeunes de l'ISP (Marlon du Guatemala) avec un rapport de chaque pays.

- Mise en place un stand dans IAMRECON de matériel de communication des syndicats avec les jeunes et récompenser ce qui sera considéré comme le meilleur matériel.

Structure;

- Renforcer et mieux organiser le Réseau régional de jeunes avec une liste de mails (Yvonne-avril). L'intégrer au réseau mondial.
- Appuyer le mappage mondial que le bureau de Ferney préparera sur les thèmes de la Jeunesse, et garantir la réponse des syndicats dans chaque sous-région.
- Participer activement de la Réunion mondiale des jeunes de l'ISP, en 2015.
- Proposer à l'UDIS un projet pour les jeunes au niveau mondial, régional et sous-régional.
- Intégrer le Comité de Jeunes du CSA (Joao)

L'emploi pour les jeunes;

- Le chômage et la précarité de l'emploi continuent d'être un thème central pour les jeunes
- L'ISP Amériques devra promouvoir en 2015 un atelier spécifique sur le thème: Travail pour la Jeunesse en recueillant les bonnes pratiques des politiques publiques favorisant l'emploi des jeunes. Inviter l'OIT, la FES et d'autres organisations à se joindre à cet atelier

IAMRECON;

- Pour les syndicats qui participeront avec plus de trois personnes, l'une d'elles au moins devra être jeune, et ainsi de suite dans cette proportion.
- Assurer le parrainage d'hôtel à tous les jeunes, sans affecter les 30 parrainages d'hôtel.
- Attribuer une récompense à tous les syndicats favorisant les jeunes, qui auront accompli les 30% du quota. Faire faire une plaque, divulguer sur le WEB etc.
- Faire une campagne pour que certains syndicats qui en aient la possibilité parrainent des jeunes des pays qui auraient plus de difficulté.

Situation au Guatemala;

- Utiliser les réseaux de jeunes et les réseaux sociaux pour dénoncer immédiatement les violations de droits au Guatemala, au moyen d'affiches virtuelles, de lettres aux autorités, etc.
- Créer des vidéos de jeunes de différents pays en défense des syndicalistes de Guatemala et favoriser la confiance entre les jeunes travailleurs.
- Refuge dans d'autres pays en cas de besoin. Encourager la participation des jeunes à la Route de la Honte le 04 juillet, tout particulièrement au Guatemala.

Après la présentation, les conclusions du Comité Régional des Jeunes sont soumises à la délibération de L'IAMREC.

Devant ce rapport, Candice souligne le fait qu'il n'y a pas eu de représentation des Etats-Unis et du Canada, une situation qui devra changer dans l'avenir.

Jocelio demande l'adoption des propositions des jeunes sur l'AMRECON. Les propositions sont adoptées.

12. Projet concernant le Guatemala

La nécessité de d'élaborer un programme de solidarité envers le Guatemala au moyen d'un projet ou d'une campagne est mentionné. Sandra Mermuyten présente les initiatives proposées par l'ISP pour ce pays. Candice propose que ce plan soit adopté.

Jasper signale qu'au lieu d'un projet, on devrait penser à une campagne intégrale qui engloberait les différents projets où le Guatemala figure. Il faudra ainsi revoir ce sujet, parce que l'IAMREC devra générer le mécanisme de révision de ce thème.

Junéa s'engage à rechercher l'appui du Fond de Coopération du Brésil. **Avec ces considérations le plan pour le Guatemala est adopté.**

13. Situation des adhésions

Candice demande des éclaircissements sur la liste (voir l'annexe 3)

Luis Isarra, des pays andins sollicite des éclaircissements sur la demande d'Aruba (syndicat TOPA) qui n'a pas reçu l'approbation de l'affilié actuel de ce pays, le SEPPA, et demande de différer l'approbation de l'affiliation du TOPA, du fait du manque de consensus au SEPPA. Avec cet éclaircissement, **le sujet des adhésions est adopté.**

14. Présentation sur le travail auprès des instituts financiers internationaux, dont la BID.

Mark Langevin, du Bureau de Washington, annonce que l'ISP participe aux discussions au BID, en compagnie des délégués officiels du Brésil et des Etats-Unis. Il a été convenu avec Victor Baez que la CSA enverra une lettre au BID sur la vision du mouvement syndical, qui devra être copiée et envoyée au président de la BID, Moreno, de sorte à pouvoir ouvrir un espace plus élargi de représentation des travailleurs. Il faut entreprendre des discussions avec les gouvernements sur les sauvegardes des crédits que la banque accorde. Il faut s'impliquer de manière stratégique dans les décisions de la banque concernant des pays spécifiques.

Mark Langevin, d de Washington, Il rapporte que le FSI s'est impliqué dans les discussions de la BID, en compagnie des délégués officiels du Brésil et des États-Unis. Avec Victor Báez, il a été convenu que l'ASC enverra une lettre à la BID sur le point de vue du mouvement syndical, qui doit être copiée et envoyée au Président de la BID, Moreno, de telle sorte que la possibilité d'une participation accrue de l'espace des travailleurs pourra être ouverte. Nous devons assumer la discussion avec les gouvernements concernant les garanties des crédits accordés par la Banque. Nous devons nous engager stratégiquement dans les décisions de la Banque dans le cas de pays spécifiques.

15. Prochaine réunion

La proposition suggérant que la prochaine réunion, préalable à la Conférence Régionale Interaméricaine se tiende à Mexico City D.F. est adoptée.

16. Clôture

Commentaires de Rosa Pavanelli. Elle félicite l'engagement et la contribution de l'IAMREC au débat sur l'avenir de l'organisation. Nous avons tenu beaucoup de discussions et de décisions formelles, mais nous n'avons pas beaucoup d'occasions de nous rencontrer et il faut que nous réfléchissions sur ce qu'il faudra faire pour modifier la réunion du Comité Exécutif Régional, parce que nous sommes figés dans une réunion très formelle. Nous devrions débattre les problèmes réels qui existent dans notre région et ceci pourra changer le panorama et l'ordre du jour de la réunion régionale.

Plusieurs interventions appuient la proposition de Rosa.

Annexes:

1. Document "La nouvelle dynamique d'adoption de projets à ISP"
2. Document sur la situation au Guatemala, préparé par les affiliés de l'ISP.
3. Sujets relatifs aux adhésions.